

profil



©IFAD/Salah-Edine El Aboudi

Royaume du Maroc

ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE ET DU PROGRAMME DE PAYS

Entre 2008 et 2019, le FIDA a financé dix projets dans le Royaume du Maroc au travers de prêts, pour un total de 219,1 millions d'USD (le coût global de ces projets cofinancés par le FIDA était de 402,8 millions d'USD). Il a ainsi touché 673 500 personnes dans les zones de montagnes et de steppes du pays qu'il a ciblées et dans lesquelles il a été l'un des rares partenaires d'appui aux côtés du gouvernement.

Sur les 12 années considérées par l'évaluation (2009-2020), la situation socioéconomique du Maroc s'est améliorée et l'incidence de la pauvreté a diminué, passant de 15,3% à 4,8% entre 2001 et 2014. L'emprise de la pauvreté reste néanmoins élevée en milieu rural, et plus particulièrement dans les zones d'intervention du FIDA. Cette évaluation du programme de pays du FIDA au Maroc, la seconde effectuée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), avait pour objectif d'apprécier la performance du partenariat entre le FIDA et le Gouvernement pour l'éradication de la pauvreté rurale au Maroc et de tirer les enseignements utiles pour la formulation du prochain document stratégique (COSOP) du programme du FIDA au Maroc.

Constats principaux de l'évaluation

Les objectifs des projets étaient bien alignés sur les politiques du Royaume du Maroc, en particulier le pilier II du « Plan Maroc Vert » (2008-2020), ainsi que sur les stratégies du FIDA. Le ciblage a été très conséquent en faveur des plus pauvres, de par la priorisation des zones rurales défavorisées. Dans les projets anciens (conçus avant 2009), l'accent portait sur les infrastructures

essentielles de base (eau potable, désenclavement) et sur l'amélioration de la productivité dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, par le biais de l'irrigation, de la conservation des eaux et des sols et de la réhabilitation des terres de parcours. La priorité a par la suite été donnée par les projets plus récents (conçus après 2009) à la promotion des filières et au développement d'activités de transformation et de conditionnement visant à produire et obtenir localement de la valeur ajoutée. Un portefeuille d'interventions variées a permis de toucher les agriculteurs, les éleveurs et les jeunes et femmes sans terre.

Les résultats ont été dans l'ensemble encourageants. Les actions au niveau des territoires ont été identifiées de façon participative, et les associations d'usagers se les sont appropriées. Elles ont par ailleurs été intégrées aux plans locaux de développement. L'aménagement de multiples petits périmètres irrigués a atteint 14 000 ha. La réhabilitation des parcours, l'hydraulique pastorale et la formation des éleveurs ont permis d'améliorer les performances en élevage. Les interventions sur les systèmes de production ont contribué à l'amélioration de la productivité et de la production agricoles, à la gestion durable des ressources naturelles et à l'amélioration de la résilience au changement climatique. À cet effet, les actions phares concernent principalement la conversion des cultures annuelles en plantations arboricoles et les aménagements hydroagricoles, combinés à des mesures de conservation des eaux et des sols assurant la protection des périmètres.

Ainsi, des résultats intéressants ont été obtenus dans les domaines de la gestion des ressources naturelles et de l'adaptation au changement climatique. Le contexte des zones d'intervention, marqué par une disponibilité de plus en plus insuffisante des ressources en eau, requiert un changement d'échelle des actions, notamment en ce qui concerne la réhabilitation et la gestion durable des terres de parcours et la poursuite des efforts de gestion économe de l'eau d'irrigation, ainsi que la mise en place d'une agriculture de conservation.

Des milliers d'activités génératrices de revenus (AGR) ont été appuyées et les producteurs se sont constitués en groupements d'intérêt économique pour bénéficier des appuis, notamment pour la valorisation des produits agricoles au sein des filières appuyées. Les femmes ont bénéficié de ces mesures, en plus de celles visant l'allègement des travaux domestiques et les séances d'alphabétisation et de formation qui leur étaient destinées. Les jeunes ont eux aussi bénéficié des AGR. Certains d'entre eux se sont installés en tant que prestataires pouvant venir en appui aux arboriculteurs et assurer la maintenance des unités de transformation. D'une façon générale toutefois, les acquis en matière de finance rurale inclusive ont été insuffisants et ceux relatifs à l'accès des producteurs à des marchés stables et plus rémunérateurs relativement faibles.

De nombreuses innovations techniques et institutionnelles ont été développées dans le cadre de chaque projet grâce à des partenariats avec des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions (structures publiques et non publiques), parfois sur financement du programme des dons du FIDA. Mais peu de preuves ont été obtenues sur la mise à l'échelle effective desdites innovations. Ont fait défaut les innovations en matière de finance rurale et de développement de modèles de partenariat entre les producteurs et les acteurs privés en aval des filières.

L'évaluation a mis en exergue le succès des partenariats stratégique et opérationnel entre le FIDA et le Gouvernement marocain pour les actions visant la réduction de la pauvreté rurale dans les zones d'intervention. Mais le partenariat avec les autres acteurs multilatéraux est resté faible (sur la période évaluée), et le cofinancement a été insignifiant. Par ailleurs, il n'y a aucune preuve d'action concrète du programme en matière d'engagement dans le dialogue sur les politiques publiques ; toutefois, les expériences des projets ont favorisé l'émergence d'orientations stratégiques sur les zones de montagne. Enfin, des exemples intéressants de documentation et de diffusions d'expériences réussies ont été identifiés pour le compte de certains projets, parfois même sur Internet ; il reste néanmoins à assurer la capitalisation des expériences réussies au sein du sous-secteur de la petite agriculture familiale.

Recommandations

L'évaluation a fait les recommandations suivantes:

1. Inscrire la durabilité des systèmes de production (gestion des ressources naturelles et résilience face au changement climatique) dans les priorités du programme, en prévoyant des mécanismes et approches pour une mise à l'échelle effective des innovations éprouvées dans ces domaines.
2. Développer des actions pilotes pour diverses conditions d'installation des jeunes (hommes et femmes) en tant qu'entrepreneurs agricoles, sur la base d'études conséquentes et de recherches-actions en vue d'éliminer les divers goulots d'étranglement.
3. Poursuivre la promotion des filières porteuses, de façon complémentaire aux initiatives de développement territorial.
4. Accentuer les actions de promotion du capital humain et social dans les zones rurales défavorisées et intensifier le renforcement des organisations de base, pour qu'elles soient plus efficaces et durables.
5. Élaborer et mettre en œuvre un plan opérationnel de gestion des savoirs pour le programme de pays.
6. Renforcer les appuis à l'équipe de gestion du programme de pays, pour un meilleur engagement dans le dialogue sur les politiques agricoles.

Informations complémentaires:

Royaume du Maroc, Évaluation de la stratégie et du programme de pays, Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, Via Paolo di Dono, 00142 Rome, Italy | www.ifad.org/evaluation | e-mail: evaluation@ifad.org | [www.twitter.com/IFADeVal](https://twitter.com/IFADeVal) | www.youtube.com/IFADevaluation